



Après les premières semaines de présidence de Donald Trump, la crainte s'installe dans les pays en développement

Les premières semaines de la présidence de Donald Trump ont fait l'effet d'une onde de choc dans le monde entier, dont les pays en développement seront les plus grandes victimes. Dans cet article, le directeur exécutif du Centre Sud passe en revue les conséquences des premières décisions prises par Donald Trump, telles que le gel du programme d'accueil des réfugiés, les démarches visant à réduire prochainement la contribution financière des États-Unis à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et à d'autres organisations, le revirement de politique sur les changements climatiques et les questions environnementales et la promotion du protectionnisme en matière de commerce et d'investissement.

- Pages 2-4

Politique commerciale et protectionnisme sous la présidence de Donald Trump

- Pages 5-7

2017 sera l'année des chocs stratégiques, économiques et politiques

- Pages 8-10



abc NEWS

Pendant la cérémonie d'investiture, le président Trump a promis de rendre sa grandeur à l'Amérique. Or, ses stratégies « L'Amérique d'abord », « Achetez américain » et « embauchez américain » coûteraient cher aux habitants d'autres pays, notamment du Sud.

Dernier hommage à Fidel Castro



- Page 10

Après les premières semaines de présidence de Donald Trump, la crainte s'installe dans les pays en développement

Les premières semaines de la présidence de Donald Trump ont fait l'effet d'une onde de choc dans le monde entier, dont les pays en développement seront les premières victimes. Dans le présent article, le directeur exécutif du Centre Sud passe en revue les conséquences des premières décisions prises par Donald Trump, telles que le gel du programme d'accueil des réfugiés, les démarches visant à réduire prochainement la contribution financière des États-Unis à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et à d'autres organisations, le revirement de politique sur les changements climatiques et les questions environnementales et la promotion du protectionnisme en matière de commerce et d'investissement.



Andrew Harrer - Pool/Getty Images

Au cours de ses premiers jours de présidence, Donald Trump a signé un grand nombre de décrets et de mémorandums présidentiels afin notamment de retirer les États-Unis du PTP et d'interdire temporairement l'entrée des réfugiés et des ressortissants de sept pays en développement.

Par Martin Khor

Les premiers jours de la présidence de Donald Trump laissent présumer qu'il a l'intention de concrétiser ses promesses de campagne, qui auront de graves conséquences sur l'avenir de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le commerce, l'environnement et la coopération internationale, sachant que les pays en développement en seront les plus grandes victimes.

Ceux qui espéraient que Donald Trump adopterait un style plus présidentiel et serait plus mesuré après sa prise de fonctions ont déchanté lorsqu'il a immédiatement mis en application ses promesses électorales.

Le monde et l'ordre international

doivent se préparer à d'autres bouleversements. Il n'y aura pas de *statu quo*. Or, si certains pays peuvent contre-attaquer en représailles aux offensives du président des États-Unis, la plupart des pays en développement n'en auront pas les moyens alors qu'ils subiront les effets les plus néfastes.

Même les bons amis ne sont pas épargnés. Donald Trump a signé un décret pour lancer au plus vite la construction d'un mur à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Comme si cela ne suffisait pas, il a demandé au Mexique de financer le mur et a brandi la menace d'une taxe de 20 % sur les produits en prove-

nance du Mexique afin de couvrir le coût de l'ouvrage. Il a également dissuadé des sociétés américaines de délocaliser leurs entreprises au Mexique.

Les Mexicains sont, à juste titre, outrés, et le président mexicain a annulé sa visite à Washington. Si le Mexique, qui était jusque-là l'un des alliés privilégiés des États-Unis, est traité de la sorte, quel traitement les autres peuvent-ils espérer ?

Le décret signé par Donald Trump interdisant l'entrée sur le territoire américain des ressortissants de sept pays à majorité musulmane, y compris ceux détenant un permis de résidence permanent ou travaillant aux États-Unis, au motif qu'ils pourraient constituer une menace pour la sécurité, a non seulement provoqué la colère des pays concernés, mais a aussi suscité l'incertitude des ressortissants d'autres pays en développement qui craignent d'être visés par cette mesure à l'avenir.

Le décret présidentiel a également suspendu temporairement le programme d'admission des réfugiés aux États-Unis. Si cette mesure devait devenir définitive, elle marquerait la fin d'une longue tradition américaine (qui est aussi celle de nombreux autres pays occidentaux) consistant à accueillir un certain nombre de personnes fuyant leur pays en crise, alors même que celle-ci est, dans certains pays, le résultat de l'intervention ou de l'ingérence des États-Unis et de leurs alliés occidentaux.

Très inquiétant également : les États-Unis seraient en train de revoir leur politique en matière de coopération internationale. Selon des informations du *New York Times*, deux décrets présidentiels sont en préparation afin de réduire le rôle joué par les États-Unis à l'ONU et dans d'autres organisations internationales.

L'un des projets de décret prévoit une baisse de la contribution des États-Unis aux organisations internationales d'au moins 40 % et la fin du financement de certaines institutions interna-



Le décret présidentiel signé par Donald Trump afin d'interdire temporairement l'entrée sur le territoire américain des réfugiés et des ressortissants de sept pays a été à l'origine des manifestations et du chaos dans les aéroports comme celui de Dallas ci-dessus.

tionales en fonction de certains critères précis.

L'autre projet de décret prévoit que les États-Unis examineront tous les traités en vigueur et non encore ratifiés afin de déterminer ceux qu'il faudrait dénoncer et les négociations qu'il faudrait arrêter.

D'après le *New York Times*, si le président américain signe ces décrets, les coupes budgétaires pourraient fortement entraver le travail des organes de l'ONU qui comptent sur les contributions des États-Unis s'élevant à plusieurs milliards de dollars par an. Les deux décrets, pris ensemble, reflètent la volonté de Donald Trump d'aller au bout de sa promesse de campagne de sortir les États-Unis des organisations internationales. Le *New York Times* rappelle que Trump s'est montré très sceptique à l'égard de l'ONU et des accords multilatéraux comme l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont été le principal acteur de la création du nouvel ordre international où l'ONU occupe une place centrale. L'ONU constitue un haut lieu essentiel du dialogue et de la coopération au plan international, notamment pour ce qui est du maintien de la paix et des questions économiques et sociales.

Les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de la quasi-totalité des pays s'y réunissent à l'occasion de réunions et de conférences afin de prendre des résolutions et d'émettre des déclarations sur un large éventail de sujets d'actualité. Ses divers organismes favorisent l'élaboration de politiques internationales et nationales,

ainsi que la mise en œuvre de mesures relatives au développement économique, à la santé, à l'alimentation, à l'environnement, aux droits humains, à la culture et l'éducation, aux catastrophes naturelles et aux réfugiés.

L'ONU joue un rôle actif et crucial pour les pays en développement, car ils peuvent y exprimer leurs opinions et participer aux prises de décisions sur les problèmes internationaux. Les organismes spécialisés de l'ONU leur fournissent des ressources et un appui afin de renforcer leurs capacités en matière de développement économique et social et de prévenir et gérer les conflits politiques.

Certes, il faut améliorer l'ONU, notamment en démocratisant le Conseil de sécurité et en donnant davantage de poids aux pays en développement, en particulier pour ce qui est des questions économiques et financières de portée internationale qui sont souvent réglées par quelques puissances économiques en dehors du cadre de l'ONU.

Cela étant, dénigrer le rôle de l'ONU et réduire les fonds alloués à ses activités porteraient gravement atteinte à l'esprit et à l'essence de la coopération internationale au détriment, en particulier, des pays en développement.

Une autre inquiétude grandit : Donald Trump semble déterminé à prendre le contrepied de l'actuelle politique environnementale des États-Unis. Cette décision aura de graves conséquences pour le monde, non seulement pour l'environnement physique à proprement parler mais aussi pour la lutte mondiale contre les multiples crises environnementales qui fera marche

arrière.

Le jour de l'investiture de Donald Trump, les pages consacrées aux changements climatiques ainsi que toutes les mentions à ce sujet ont disparu du site Internet de la Maison Blanche. L'administration Trump aurait demandé à l'Agence de protection de l'environnement de supprimer la page consacrée aux changements climatiques de son site Internet, avant de revenir sur ses instructions. Le personnel de l'Agence a eu interdiction de publier des communiqués de presse ou de nouvelles études scientifiques, et les bourses de recherche ont été suspendues.

Deux projets importants qui avaient été enterrés sous la présidence de Barack Obama pour des motifs environnementaux et sociaux, l'oléoduc Keystone XL et l'oléoduc du Dakota, sont relancés. Le plan pour une énergie propre (*Clean Power Act*), pièce maîtresse de la politique de lutte contre les changements climatiques de Barack Obama, a été pris pour cible.

Qui plus est, tout cela a eu lieu avant même que Scott Pruitt, actuel ministre de la Justice de l'Oklahoma, connu pour avoir attaqué en justice l'Agence de protection de l'environnement à 14 reprises, soit pressenti à la tête de l'Agence. Selon le *New York Times*, sa nomination montre bien la détermination de Donald Trump à anéantir les efforts déployés par Barack Obama pour contrer les changements climatiques, et à réduire à néant l'Agence.

Ce revirement de politique aura de lourdes conséquences sur la lutte mondiale contre la crise environnementale planétaire. Toutes ces années passées à essayer de trouver un accord sur les mesures à prendre pour lutter contre les changements climatiques auront été perdues dans la mesure où le monde considère que, parmi les pays développés, ce sont les États-Unis qui donnent l'exemple en prenant au sérieux les mesures en faveur du climat au plan national et en s'engageant à fournir aux pays en développement une aide financière destinée à la protection du climat.

Pour l'heure, nul ne sait si les États-Unis dénonceront l'Accord de Paris, voire la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; ce qui est sûr, c'est que le retrait de l'un ou des deux traités se-

rait catastrophique.

Il est en revanche très probable que, sous la présidence de Donald Trump, les États-Unis cesseront de financer le Fonds vert pour le climat, auquel l'administration Obama a alloué un milliard de dollars américains sur les trois milliards initialement promis. Dans pareille hypothèse, d'autres pays accroîtront-ils leur contribution afin de compenser la perte des fonds américains, ou au contraire, la réduiront-ils également, rendant ainsi l'avenir du Fonds incertain ?

Parmi les mesures phares prises par Donald Trump figure également le retrait des États-Unis du partenariat transpacifique (PTP). Il s'y était certes engagé, mais il ne demeure pas moins que la mise en œuvre de cette mesure dès son premier jour à la Maison blanche a fait l'effet d'un choc.

Dans un premier temps, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont essayé de convaincre les 11 autres pays du PTP de s'engager à faire entrer l'accord en vigueur malgré tout, sans succès toutefois, car le Japon et le Canada ont déclaré sans ménagement que, sans les États-Unis, le PTP était inutile et n'avait pas lieu d'être.

Le PTP a donc été enterré. Même si, à l'avenir, Donald Trump ou son successeur faisait volte-face, il serait très improbable que le Congrès approuve le PTP en raison de l'opinion publique.

La décision de Donald Trump importe en ce qu'elle illustre la nouvelle ligne de conduite des États-Unis pour le commerce. Le PTP était conçu pour favoriser les intérêts américains de multiples façons. Sur le plan commercial, les États-Unis auraient bénéficié de droits de douane inférieurs à ceux des pays en développement partenaires et avec lesquels ils ne sont actuellement pas liés par un accord commercial, ce qui aurait profité à leur balance commerciale.

Concernant les aspects ne relevant pas du commerce, sur lesquels les États-Unis avaient insisté sous le mandat de Barack Obama, les dispositions du PTP relatives à la propriété intellectuelle, l'investissement et les marchés publics et les entreprises publiques auraient été favorables aux sociétés américaines.

Cependant, le PTP n'avait pas bonne presse : les Américains avaient l'impression que seules les sociétés et les élites auraient profité de ses éven-

tuels bénéfiques, alors que les classes ouvrière et moyenne auraient été confrontées à des problèmes tels que des suppressions d'emplois dues aux importations moins onéreuses et aux délocalisations des usines à l'étranger.

D'un côté, les pays en développement membres du PTP déplorent l'occasion manquée de bénéficier d'un plus large accès au marché américain. D'un autre côté, ils ne sont plus contraints d'assumer de lourdes obligations en matière d'investissement, de propriété intellectuelle ou d'entreprises publiques.

Le retrait du PTP n'est que le prélude à la mise en œuvre prochaine d'autres mesures commerciales dans l'esprit du slogan « L'Amérique d'abord » dont « Achetez américain » et « Embauchez américain » sont les déclinaisons.

Les mesures envisagées incluent une hausse des droits de douane ou un impôt sur le flux de liquidités basé sur la destination défavorisant notamment les produits provenant de pays envers lesquels les États-Unis ont un déficit commercial, au premier plan desquels la Chine et le Mexique ; des allègements fiscaux pour les sociétés exportatrices ; des taxes sanctionnant les sociétés américaines basées à l'étranger qui exportent aux États-Unis ; et une obligation faite aux sociétés remportant les marchés publics d'utiliser des marchandises produites aux États-Unis.

De nombreux pays en développement qui exportent principalement aux États-Unis et qui accueillent actuellement des sociétés américaines ou espèrent attirer de nouveaux investisseurs américains pâtiront de ces mesures, qui marquent le retour du protectionnisme aux États-Unis. Celui-ci coïncidera avec la fin des politiques libérales en matière de commerce et d'investissement défendues ardemment par les États-Unis.

Par ailleurs, Donald Trump a annoncé qu'il prévoit de conclure de nouveaux accords commerciaux bilatéraux à la place des accords commerciaux régionaux ou plurilatéraux. S'il vise à faire mieux valoir encore les intérêts des sociétés américaines que dans les précédents accords de libre-échange, sa position de négociation consistera à maximiser les exportations américaines tout en minimisant les importations en provenance des

autres États parties et à les pousser à accepter des dispositions encore plus contraignantes que celles contenues dans feu le PTP en matière d'investissement, de services, de propriété intellectuelle, de marchés publics et d'entreprises publiques, entre autres.

Sur ce nouveau modèle, d'autres pays développés comme le Japon et le Royaume-Uni, qui a renoncé à faire partie de l'Union européenne (UE), pourraient être tentés d'entamer des négociations avec les États-Unis dans l'espoir d'en tirer des profits mutuels. Reste à savoir si des pays en développement seraient prêts à conclure des accords bilatéraux qui seront sans nul doute déséquilibrés.

Se pose également la question de savoir si les règles du système commercial multilatéral empêcheront la nouvelle administration américaine d'agir. Nombre des nouvelles mesures annoncées par le président ou son équipe (comme la hausse des taxes et des droits de douane sur les marchandises d'origine chinoise et mexicaine ou les taxes appliquées aux sociétés américaines exportant aux États-Unis) vont probablement à l'encontre d'au moins l'un des accords conclus dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Même si l'administration Trump peaufine ses stratégies et ses mesures afin d'entrer dans le cadre des règles de l'OMC, des membres de l'Organisation porteront certainement plainte contre les États-Unis. Si les groupes spéciaux de l'OMC se prononcent à l'encontre des États-Unis, Donald Trump respectera-t-il ces décisions, ou s'attaquera-t-il alors à l'OMC et à son système ?

Pour lors, les membres de l'OMC attendent de voir quelle sera la position adoptée par la nouvelle équipe chargée des négociations en cours à l'OMC, à Genève.

Vu que Donald Trump a promis d'être un président antisystème, et qu'il a, semble-t-il, l'intention de tenir parole, les dirigeants et les populations du monde entier, en particulier ceux des pays en développement qui sont plus vulnérables, devraient se préparer à affronter d'autres bouleversements plus grands encore.

Martin Khor est le directeur exécutif du Centre Sud.

director@southcentre.int

Politique commerciale et protectionnisme sous la présidence de Donald Trump

Il ne fait presque plus aucun doute que Donald Trump renforcera le protectionnisme commercial aux États-Unis, et qu'il défendra une position nouvelle, sûrement encore moins complaisante, vis-à-vis des accords de libre-échange. Les pays en développement devraient, de ce fait, reconsidérer leur politique commerciale, notamment en matière d'accords de libre-échange.



Saul Loeb, AFP/Getty Images

Le président Donald Trump a enjoint les constructeurs américains de véhicules automobiles de ne pas implanter de nouveaux sites au Mexique. Il a également annoncé vouloir imposer une taxe aux frontières sur l'importation aux États-Unis de véhicules automobiles fabriqués au Mexique. Cela mettrait en difficulté les nombreuses entreprises automobiles qui se sont installées au Mexique pour bénéficier de l'actuelle franchise de droits sur les exportations vers les États-Unis et mettrait des milliers de Mexicains au chômage.

Par Martin Khor

Quelle sera la politique commerciale des États-Unis sous la présidence de Donald Trump ? Cette question est d'autant plus brûlante que celui-ci a multiplié les déclarations fracassantes sur les questions commerciales, avant comme après son investiture. S'il mettait en œuvre ne serait-ce que quelques-unes des positions qu'il a défendues, la politique commerciale des États-Unis et même le monde entier seraient bouleversés.

Quelques semaines après son investiture, Donald Trump a commencé à prendre des mesures commerciales. Fidèle à son engagement, il a retiré les États-Unis de l'Accord de partenariat transpacifique (PTP) et s'appête à renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

Il avait déclaré que ces accords étaient une catastrophe pour les États-Unis. Il se faisait probablement l'écho de ceux qui prétendent que les accords de libre-échange (ALE) et les délocalisations des sociétés américaines sont

responsables des nombreuses pertes d'emplois dans l'industrie américaine. C'est en outre à ces accords qu'il impute l'énorme déficit commercial des États-Unis.

Or, la plupart des économistes ne sont pas de cet avis. Selon eux, les suppressions d'emplois aux États-Unis sont principalement dues aux évolutions technologiques, et non pas au commerce qui n'y a que peu contribué. Les fermetures d'usines durement ressenties dans plusieurs régions et secteurs exposés à la concurrence des importations ont renforcé la popularité de la campagne américaine contre les ALE.

Il y a fort à craindre que l'application à la sphère commerciale de la devise de Donald Trump, « L'Amérique d'abord » (*America First*), se traduise par un renforcement marqué du protectionnisme commercial des États-Unis.

Donald Trump a menacé d'introduire une *taxe d'ajustement aux frontières* ou de relever les droits de douane

imposés sur les marchandises importées de Chine (45 %) et du Mexique (20%). Au cours de sa campagne, il a également accusé la Chine de manipuler les taux de change. Lorsque le bien-fondé d'une telle accusation est reconnu par le Département du Trésor des États-Unis, ceux-ci peuvent légalement imposer des droits de douane supplémentaires sur les marchandises du pays mis en cause.

Nombreux sont les économistes et les membres du Congrès américain à avoir fait pression sur le président Obama afin qu'il agisse en ce sens. Ce dernier a toutefois eu la sagesse de ne pas leur céder, conscient que cela déclencherait une guerre commerciale impitoyable avec la Chine.

Donald Trump pourrait cependant revenir sur cette position particulièrement populiste. Premièrement, la monnaie chinoise n'est pas sous-évaluée, et le gouvernement chinois s'emploie actuellement à enrayer (et non pas à encourager) sa dévaluation.

Deuxièmement, l'adoption de mesures commerciales à l'encontre de la Chine au motif de sa politique monétaire contreviendrait aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'issue serait certainement favorable à la Chine si elle portait plainte contre les États-Unis auprès de l'OMC.

Enfin, la Chine a menacé les États-Unis de représailles s'ils introduisent des mesures protectionnistes. Un article paru dans le quotidien chinois *Global Times* a souligné que la Chine annulerait ses commandes d'avions Boeing, imposerait des restrictions à la vente d'automobiles américaines et d'iPhones sur son territoire et cesserait d'importer du soja et du maïs des États-Unis, ce qui aurait des répercussions sur de nombreux secteurs de l'économie américaine.

Dans le cadre d'une proposition de réforme de l'impôt américain sur les sociétés, Donald Trump pourrait im-

poser une *taxe d'ajustement aux frontières* au lieu de relever les droits de douane. Cette taxe (dont le taux est estimé à 20 %) serait similaire à une taxe sur les marchandises importées par les entreprises américaines, lesquelles bénéficieraient en parallèle d'une exonération fiscale équivalant à une subvention de leurs exportations. La taxe d'ajustement aurait ainsi les mêmes effets qu'un droit de douane, qu'une taxe à l'importation, ou encore qu'une subvention à l'exportation. Elle ne manquerait donc pas de susciter l'opposition d'autres pays, qui pourraient bien engager des procédures à l'encontre des États-Unis.

Il est probable que l'administration Trump envisage de prendre davantage de mesures correctives à l'encontre des marchandises importées de Chine et d'autres pays, au motif que ces pays font du *dumping* ou qu'ils octroient des subventions déloyales.

Les failles que présentent les règles de l'OMC en matière de mesures correctives commerciales font de ces dernières des instruments protectionnistes de premier choix. En effet, tout pays peut relever les droits de douane qu'il impose sur une marchandise importée d'un autre pays, en arguant que celui-ci fait du *dumping* en exportant sa marchandise à des prix artificiellement bas (c'est-à-dire en l'exportant à un prix inférieur au prix national) ou qu'il accorde des subventions déloyales.

Toutefois, si le pays exportateur porte plainte et que le groupe spécial de l'OMC saisi reconnaît que les mesures mises en cause sont contraires aux règles de l'Organisation, le membre contrevenant ne se voit pas infliger de sanction et a pour seule obligation de lever les mesures. Le pays lésé perd entre-temps plusieurs années de recettes d'importation. L'État importateur peut, de surcroît, réintroduire les mêmes mesures à l'encontre du même pays, poursuivant ainsi sa politique protectionniste.

On peut s'attendre à ce que Donald Trump multiplie l'utilisation de mesures correctives comme celles-ci, à plus forte raison si ses conseillers le dissuadent d'ériger ouvertement une barrière douanière infranchissable.

Il est néanmoins possible que les pays lésés par les mesures américaines

prennent à leur tour des mesures de rétorsion, ce qui entraînerait le monde dans une spirale protectionniste. Personne n'y trouverait son compte.

En outre, Donald Trump opérera sans doute un changement de cap quant à la manière qu'ont les États-Unis (et tôt au tard d'autres pays) d'aborder les ALE. L'opposition de Donald Trump au PTP et à l'ALÉNA tient vraisemblablement au commerce de marchandises, notamment à l'idée selon laquelle la manière dont ces accords sont conçus favorise les exportations des pays partenaires aux dépens des États-Unis.

Donald Trump a annoncé préférer négocier des accords commerciaux bilatéraux équitables capables de relancer l'emploi et l'industrie. Il s'agit manifestement d'une stratégie néomercantiliste contraire aux principes du libre-échange, mais qui reste dans l'esprit populiste de « l'Amérique d'abord » qui l'a aidé à accéder au pouvoir.

Si les États-Unis donnent cette orientation à leur politique commerciale, qu'est-ce qui empêchera les autres pays d'agir de même ? Chacun interprétera les notions de *libre-échange* ou de *pratique commerciale loyale* de la façon qui lui sera la plus avantageuse et de nombreuses règles actuellement en vigueur ne s'appliqueront plus.

Les ALE sont cependant loin de se réduire au commerce. Leur impopularité aux États-Unis comme ailleurs ne repose pas seulement sur la menace des importations à bas prix, qui arrachent leurs parts de marché aux producteurs nationaux. Elle est également fondée sur les dispositions non commerciales que contiennent les derniers ALE, notamment ceux conclus entre pays développés, et entre pays développés et en développement. La plupart de ces dispositions favorisent les grandes sociétés aux dépens des États et des consommateurs.

Parmi ces dispositions, il y a des règles relatives aux investissements, prévoyant la libéralisation des investissements étrangers et des mouvements de capitaux. L'une d'elles est particulièrement controversée, car

elle autorise les investisseurs étrangers à saisir un tribunal international d'une plainte ou d'une demande d'indemnisation à l'égard de l'État hôte (c'est le règlement des différends entre investisseurs et États).

D'autres dispositions ont pour objet de renforcer les règles en matière de propriété intellectuelle, qui accroissent l'influence des sociétés multinationales au détriment des consommateurs. Une des conséquences les plus impopulaires de ces dispositions est la hausse considérable du prix des médicaments brevetés, du fait de la concurrence affaiblie des médicaments génériques, plus abordables.

D'autres dispositions visent l'ouverture des marchés publics aux sociétés étrangères au regard du principe du traitement national, qui a pour effet de réduire la part de marché des entreprises nationales dans ce vaste secteur. D'autres encore prévoient la libéralisation du secteur des services, laquelle pourrait, dans certains pays, avoir une incidence sur le prix des services essentiels qui étaient jusque-là fournis par le secteur public. Enfin, les ALE les plus récents prévoient l'instauration de nouvelles règles imposant des restrictions sur les activités des entreprises publiques.

Les ALE Nord-Sud tels qu'ils sont conçus sont globalement désavantageux pour les pays en développement dans leur ensemble. Certes, les dispositions commerciales des ALE ouvrent certaines perspectives aux pays en développement en leur offrant un meilleur accès aux marchés des pays développés, mais elles peuvent néanmoins nuire à leurs producteurs agricoles et à leurs entreprises en occasionnant la baisse du prix des importations. En outre, les dispositions non commerciales leur portent généralement préjudice du fait que les pays développés (et leurs entreprises) sont bien plus solides et ont la haute main en matière d'investissements, de propriété intellectuelle, de services et de passation de marchés.

Les dispositions non commerciales sont d'ailleurs jugées contraires à l'intérêt public par les organisations de la société civile des pays développés. Par exemple, le système de règlement des différends entre investisseurs et États affaiblit les capacités des pays développés à élaborer leurs politiques en ma-

tière d'environnement ou de santé. De plus, le renforcement des règles de propriété intellectuelle entrave l'accès aux médicaments et aux connaissances des consommateurs de ces pays. En matière de commerce, les organisations de la société civile considèrent que les ALE sont responsables de la baisse du prix des importations, qui entraîne fermetures d'usines et pertes d'emplois. Aussi ces ALE sont-ils devenus particulièrement impopulaires aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays développés.

En vertu des ALE récemment conclus, des domaines sensibles qui relevaient de la seule compétence des États sont désormais assujettis à de nouvelles règles intrusives, qui réduisent la marge de manœuvre dont disposent les pays (du Nord ou du Sud) dans l'élaboration de leurs politiques.

La vive controverse que suscitent ces *accords commerciaux* tient aussi bien à leur composante commerciale qu'à leurs dispositions non commerciales. Les organisations de la société civile des pays en développement s'inquiètent des risques que ces ALE font peser sur l'intérêt public et la souveraineté nationale.

Parallèlement, les populations des pays développés, notamment des États-Unis, d'Europe, du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Japon, sont déçues, voire indignées par les conséquences des ALE conclus ou proposés par leurs gouvernements.

Aux États-Unis, le mouvement d'opposition aux ALE est devenu si vigoureux qu'il a contribué aux résultats inattendus de Bernie Sanders à la primaire démocrate américaine, contraint Hillary Clinton à s'opposer publiquement au PTP, et permis à Donald Trump de tirer profit du mouvement d'opposition au libre-échange pendant sa campagne.

L'attention qui a été accordée à la politique commerciale pendant et après la campagne présidentielle américaine est l'occasion de se demander dans quelle mesure les ALE servent l'intérêt public ou lui portent atteinte.

Il est évident que les accords commerciaux sont aujourd'hui alourdis par de trop nombreuses dispositions qui ne devraient pas figurer dans un accord

initialement conçu pour le commerce de marchandises.

Par exemple, bien que les principes de *non-discrimination* et de *traitement national* régissant le commerce international de marchandises reposent sur des fondements historiques et logiques, les conditions dans lesquelles leur application permet la réciprocité des avantages commerciaux font débat.

Dans bien des cas, les mêmes principes et les mêmes modalités ne sont pas appropriés lorsqu'ils sont appliqués à des questions qui ne relèvent pas du commerce pour lesquels ils ont été conçus. Le fait d'incorporer aux ALE des règles non commerciales basées sur ces principes peut créer des déséquilibres et des inégalités entre partenaires, voire porter préjudice à l'ensemble d'entre eux.

Ces dernières années, les dispositions non commerciales contenues dans les ALE et adossées aux principes commerciaux originaux se sont pourtant multipliées, ce qui n'a fait qu'attiser le mécontentement et les controverses.

L'élargissement exagéré du champ d'application des ALE ternit l'image du commerce, l'opinion publique ne faisant plus la différence entre commerce, politiques commerciales et accords commerciaux. Beaucoup de personnes mécontentes des accords commerciaux ont désormais une opinion défavorable du commerce. Les dispositions non commerciales tant décriées leur font oublier les avantages que peut apporter le commerce, qui finit par être pointé du doigt à son tour.

À l'heure où Donald Trump entame son mandat, il est nécessaire de distinguer clairement le commerce des accords commerciaux, et de revoir la question de la politique commerciale dans son ensemble.

Il serait souhaitable que cette réflexion aboutisse à l'élaboration de nouveaux accords mutuellement avantageux du point de vue commercial, ainsi qu'à la suppression des dispositions non commerciales. De tels accords pourraient s'inscrire dans un programme plus vaste en faveur du développement.

Mais il en ira sans doute tout autrement des nouveaux accords qu'envisage l'équipe de Donald Trump. Ces derniers pourraient bien être pires que les accords existants.

Nous sommes à l'aube d'une période où les États-Unis, et probablement d'autres pays développés, seront tentés de promouvoir un protectionnisme commercial extrême et voudront conserver, voire élargir, les dispositions non commerciales contenues dans les ALE, car elles servent l'intérêt de leurs grandes sociétés.

Aussi, l'administration Trump pourrait négocier de nouveaux accords faissant passer « l'Amérique d'abord », qui, d'une part, garantiraient aux États-Unis la possibilité de diminuer leurs importations tout en augmentant leurs exportations, ce qui réduirait les avantages commerciaux de leurs partenaires, et, d'autre part, renforceraient les dispositions non commerciales en matière de propriété intellectuelle, d'investissement, de libéralisation des services financiers et de limitation des activités des entreprises publiques, tout cela dans l'intérêt des grandes sociétés américaines au détriment des pays partenaires.

Cela serait le pire des scénarios, au moins pour les pays en développement.

C'est pourquoi, il est indispensable que les responsables de l'élaboration et de l'application des politiques des pays en développement se demandent quels échanges commerciaux seraient les plus profitables à l'économie de leur pays et quelle politique commerciale leur donnerait les moyens d'arriver aux résultats espérés, et identifient les types d'accords commerciaux qui leur serait bénéfique ou, au contraire, préjudiciable.

Par ailleurs, il est temps de repenser le rôle de l'OMC et de réaffirmer la nécessité de construire un système commercial multilatéral équitable et favorable au développement. Si l'OMC parvenait à évoluer en ce sens (ce qui n'est pas une mince affaire), les accords commerciaux bilatéraux Nord-Sud n'auraient plus de raison d'être.

2017 sera l'année des chocs stratégiques, économiques et politiques

Une année tumultueuse s'annonce, rythmée par l'effet Trump et de possibles variations monétaires et fluctuations des mouvements de capitaux.

L'article présenté ci-dessous a été écrit le 2 janvier 2017.



Cagle.com

Par Martin Khor

Cette année 2017 ne ressemblera pas aux autres.

Elle sera marquée par de rudes chocs stratégiques, économiques et politiques dans le monde entier, qui nous entraîneront sur des montagnes russes ; mieux vaut se préparer à ne pas devoir monter à bord sans harnais de sécurité.

Donald Trump, véritable bulldozer subversif, est prêt à bouleverser, voire révolutionner les États-Unis et le monde.

Il a nommé un grand patron de l'industrie pétrolière au Secrétariat d'État, des banquiers d'affaires à de hauts postes financiers, des climatologistes dans des organismes chargés des questions environnementales et énergétiques et le magnat d'un média d'extrême droite au poste de chef de la stratégie.

Les relations sino-américaines, essentielles à la stabilité mondiale, qui se caractérisaient jusqu'à présent par la coexistence de deux grandes puis-

sances et un dosage minutieux de concurrence et de coopération, pourraient soudainement virer à l'aigre.

Après un entretien téléphonique avec la présidente de la Province chinoise de Taïwan et dans plusieurs déclarations, Trump a laissé entendre qu'il pourrait mettre un terme à la longue tradition des États-Unis d'adhérer au principe de « la Chine unique » et se servir de la province de Taïwan pour négocier sa politique économique avec la Chine. La Chine l'a vécu comme une immense provocation.

Qui plus est, à la tête du nouveau Conseil du commerce national, Trump a placé un économiste qui s'est rendu célèbre en publiant plusieurs livres dans lesquels il diabolise la Chine, comme *Death by China: Confronting the Dragon*.

Trump semble vouloir prendre le contre-pied des politiques commerciales et d'investissement américaines en vigueur, en commençant par abandonner le Partenariat transpacifique (PTP) et par renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain

(ALÉNA).

Parmi les autres mesures que Trump envisage de prendre, il y a l'application d'un droit de douane de 45% sur les produits d'origine chinoise, l'introduction de droits de douane et de taxes supplémentaires pour les entreprises américaines parties s'installer à l'étranger, et même un droit de douane de 10% sur toutes les importations.

L'année 2017 sera donc l'année de la montée du protectionnisme américain, sans que l'on sache encore dans quelle mesure. C'est une mauvaise nouvelle pour les pays en développement dont l'économie s'est renforcée grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

En 2017, l'Europe sera occupée à régler des problèmes régionaux. La décision qu'a prise le Royaume-Uni en 2016 de quitter l'Europe continuera de faire du bruit et les partis politiques xénophobes et nationalistes remettront en question les valeurs traditionnelles et l'ordre établi de plusieurs pays européens lors de plusieurs échéances électorales.

Les sociétés occidentales étant moins ouvertes au monde et se renfermant de plus en plus sur elles-mêmes, les pays en développement devraient revoir leurs stratégies de développement et se tourner davantage vers la demande et les investissements intérieurs et régionaux.

De même, les relations économiques Nord-Sud étant en déclin, il est temps d'étendre la coopération Sud-Sud, à la fois par nécessité et par principe.

2017 sera peut-être l'année où la Chine comblera les vides laissés par le protectionnisme occidental en matière commerciale et d'investissement, à l'aide de ses nombreuses ressources, de ses immenses capacités de financement et de son initiative « Une ceinture et une route ».

Cela ne suffira cependant peut-être pas à prévenir une crise financière dans beaucoup de pays en développe-

ment qui commencent à voir les capitaux repartir vers les États-Unis, attirés par la perspective de taux d'intérêt plus élevés et d'une meilleure croissance économique.

Plusieurs pays émergents ayant reçu plusieurs centaines de milliards de capitaux flottants ces dernières années sont exposés à la fuite des capitaux du cycle d'entrées et de sorties des capitaux.

Certains d'entre eux ont ouvert leurs marchés des capitaux aux fonds étrangers qui détiennent désormais de grandes quantités d'obligations d'État libellées en monnaie nationale, ainsi que des actions sur les marchés boursiers.

À mesure que la tendance s'inverse, les investisseurs étrangers risquent fortement de liquider une grande part des obligations et des actions qu'ils ont acquises pour rapatrier leurs capitaux. Cela affaiblira davantage les pays en développement qui sont déjà en proie à la dette extérieure historique contractée en devises.

Certains pays seront frappés de plein fouet à la fois par la sortie des capitaux, la baisse des recettes issues de l'exportation, la dévaluation de la monnaie et l'alourdissement du service de la dette à cause de la hausse des taux d'intérêt américains.

Conséquence de la dévaluation des monnaies nationales, les entreprises des pays concernés verront le service des prêts contractés en monnaies étrangères et le prix des équipements et pièces détachées augmenter, et les consommateurs subiront la hausse rapide du prix des produits importés.

L'aspect positif, c'est que la dévaluation des monnaies rendra les exportations plus compétitives et relancera le tourisme ; dans de nombreux pays, cela ne suffira toutefois pas à compenser les effets négatifs.

L'année 2017 ne sera donc pas propice à l'économie, au monde des affaires et au porte-monnaie de monsieur et madame tout le monde. Elle pourrait même voir naître une nouvelle crise financière mondiale.

Par ailleurs, l'année 2016 s'est terminée sur des sentiments contradictoires en ce qui concerne la Palestine. D'un côté, les Palestiniens ont remporté une importante victoire lorsque, avant la fin de son mandat, le président Obama a permis l'adoption, par le Conseil de

sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'une résolution condamnant les activités de colonisation israéliennes en territoire palestinien occupé, en n'usant pas de son droit de véto.

La résolution incitera la communauté internationale à prendre des mesures contre l'expansion des colonies de peuplement qui sont un obstacle majeur aux négociations en faveur de la paix.

De l'autre côté, le chef de file israélien, qui a défié cette décision en poursuivant la colonisation, trouvera en Donald Trump un meilleur allié. Celui-ci a nommé comme ambassadeur américain en Israël un va-t'en guerre pro-israélien qui encourage la poursuite de la colonisation de peuplement.

Étant donné que Trump a laissé entendre qu'il mettra fin à l'accord sur le nucléaire iranien, l'année 2017 sera plus tumultueuse que la précédente au Moyen-Orient.

En ce qui concerne la santé, la lutte pour un accès, à un prix abordable, aux médicaments se poursuivra, tant que la frustration publique grandira face aux prix élevés, souvent astronomiques, des médicaments brevetés, notamment pour traiter le VIH/sida, l'hépatite C, la tuberculose et les cancers.

Des appels de plus en plus forts seront lancés aux États pour qu'ils contrent les abus des laboratoires pharmaceutiques et qu'ils recourent plus souvent aux flexibilités ménagées par les législations relatives aux brevets afin de réduire le prix exorbitant des médicaments.

De même, de plus grands efforts seront déployés pour lutter contre la résistance aux antibiotiques qui a été décrite par les dirigeants politiques, à l'occasion d'une réunion des Nations Unies en 2016, comme la plus grande menace contre la santé mondiale.

Si tous les pays se sont engagés à préparer des plans d'action nationaux pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens avant mai 2017, le défi consiste à examiner la pertinence de ces plans, à les financer et à les mettre en œuvre.

Cette nouvelle année aura aussi son lot de catastrophes naturelles et sera encore marquée par l'aggravation de l'état de l'environnement. Comme les années précédentes, en 2017, il s'agira

de problèmes majeurs, de même que la pollution de l'air, les tremblements de terre, les ouragans et les épisodes de canicule.

Malheureusement, l'environnement ne fait pas partie des priorités majeures. Des centaines de milliards de dollars sont alloués pour construire des autoroutes, des chemins de fer et des immeubles, et presque rien pour la conservation et la restauration des collines, des bassins hydrographiques, des forêts, des mangroves, des zones côtières, de la diversité biologique ou pour la lutte contre les changements climatiques.

L'année 2017 devrait être celle de la redéfinition des priorités, celle où les infrastructures et le développement sont au centre des débats, celle des actions visant à protéger l'environnement et à le hisser en haut des priorités d'allocation de fonds.

Qui plus est, cette année sera décisive pour la lutte contre les changements climatiques. La dynamique qui s'est si difficilement créée ces dernières années se heurtera aux obstacles que dresseront les États-Unis, quand le nouveau président démantèlera les politiques et mesures prises par Barack Obama.

L'Accord de Paris, adopté en décembre 2015 et entré en vigueur en un temps record en octobre 2016, prouve que la communauté internationale accorde de l'importance à la lutte contre les changements climatiques, risque d'essuyer un revers et même d'être remis en question en 2017 si Trump met à exécution sa promesse électorale de retirer les États-Unis de l'Accord.

Toutefois, Trump et son administration devront faire face à des opposants nationaux, dont des autorités fédérales et municipales qui suivent leur propre plan climatique, et à d'autres pays bien décidés à poursuivre leur action avec ou sans les États-Unis.

Même si l'arrivée de la nouvelle administration Trump s'accompagnera de grands bouleversements, de nombreuses mesures seront prises pour combler le vide créé par le retrait des États-Unis ou pour contrer ses agissements déstabilisateurs.

(Suite à la page 10)

Dernier hommage à Fidel Castro

Après la disparition du président Fidel Castro, fervent soutien de la Commission Sud et du Centre Sud, le président du Comité du Centre Sud et ancien président de la République-Unie de Tanzanie, Benjamin W. Mkapa, a adressé une lettre de condoléances au président de la République de Cuba, Raúl Castro.

Le 28 novembre 2016

Monsieur le Président,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de votre frère, le regretté président Fidel Castro, un des dirigeants les plus visionnaires de notre histoire contemporaine, et un grand penseur qui a combattu sans relâche l'injustice sociale et inlassablement milité en faveur d'un ordre mondial juste et équitable.

Le président Fidel Castro a sacrifié une existence aisée pour rallier la lutte en faveur d'un monde meilleur pour les plus démunis. On lui doit l'accomplissement d'importants progrès économiques et sociaux grâce aux politiques innovantes qu'il a mises en œuvre, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, lesquelles ont servi de modèles à de nombreux pays. Les idéaux du président Fidel Castro ont fait de Cuba l'une des plus hautes incarnations des valeurs de la solidarité internationale. Au travers de ses nombreuses actions, le

pays s'est en effet illustré pour sa loyauté et son rôle central dans la solidarité entre les peuples du monde entier, et plus particulièrement entre ceux des pays en développement.

Le président Fidel Castro était l'un des plus proches soutiens du Centre Sud. Ses contributions aux activités de notre organisation remontent à l'époque de la Commission Sud, alors présidée par Julius K. Nyerere, avec qui il entretenait de solides liens d'amitié et a vécu des moments inoubliables. Ils ont unis leurs efforts pour dénoncer et combattre les injustices et inégalités qui affligent le monde. Tous deux ont lutté pour construire un monde plus juste et équitable pour tous.

Le Centre Sud exprime toute sa gratitude à l'égard du soutien et de l'amitié du président Fidel Castro, ainsi que de l'exemplarité qu'il a déployée tout au long de son œuvre et de sa vie.

Au nom des membres du Comité et du Secrétariat du Centre Sud, je tiens à présenter nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au



Fidel Castro dans sa jeunesse

peuple cubains. Nous pleurons avec vous la perte de l'un des plus grands dirigeants qu'aient connus les pays du Sud.

Nous vous prions d'accepter les condoléances du Secrétariat, du Comité et du Président du Comité du Centre Sud, dont la République de Cuba est un Membre éminent. Nos pensées accompagnent votre famille ainsi que le peuple cubain.

Benjamin William Mkapa

Président du Comité du Centre Sud

SOUTH BULLETIN

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en chef : Martin Khor

Collaborateur à la rédaction : Vice Yu

Assistants : Anna Bernardo, Adriano José Timossi. Traduction : Nina Bégin, Mathilde Lesourd et Marie Mérieau

Le *South Bulletin* est publié par le Centre Sud, un centre de réflexion intergouvernemental de pays en développement.

Site Web du Centre Sud :

(en anglais, français et espagnol)

www.SouthCentre.int

Centre Sud

Tél : +41 22 791 8050

Email : south@southcentre.int

(Suite de la page 9)

Nombreux sont ceux dans le monde entier, hommes politiques, décideurs politiques, groupes citoyens et groupes communautaires, qui préparent déjà ripostes et initiatives.

L'année 2017 sera bel et bien marquée par Trump lui-même et par l'effet Trump.

L'occasion se présente de réfléchir, de concevoir des solutions de remplacement et d'entreprendre des réformes qui sont, quoi qu'il en soit, nécessaires pour les économies nationales et mondiale, l'environnement et la géopolitique.

tique.

La plupart des principaux leviers du pouvoir et de la prise de décision restent aux mains de quelques pays et personnes, mais de nombreux nouveaux centres concentrant des capacités en matière économique, environnementale et intellectuelle, ainsi que des organisations communautaires émergent.

En 2017, il y aura donc d'importants chocs économiques, stratégiques et politiques. Nous devrions nous y préparer pour prendre les choses en mains et relever les défis qui se présenteront.